1991 DSB 22

Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

Diplôme Supérieur de Bibliothécaire

Université des Sciences Sociales Grenoble II

Institut d'Etudes Politiques

DESS Direction de projets culturels

Projet de recherche

LA FORMATION DE
L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS:
HISTOIRE, EVOLUTION, OBJECTIFS
(DE 1910 A 1990)

Françoise HECQUARD

sous la direction de Dominique VARRY, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques.

Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires

Diplôme Supérieur de Bibliothécaire

Université des Sciences Sociales Grenoble II

Institut d'Etudes Politiques

DESS Direction de projets culturels



Projet de recherche

LA FORMATION DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS: HISTOIRE, EVOLUTION, OBJECTIFS (DE 1910 A 1990)

Françoise HECQUARD

sous la direction de Dominique VARRY, Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques.

La Formation de l'Association des bibliothécaires français : histoire, évolution, objectifs (de 1910 à 1990) / Françoise Hecquard.

RESUME : La formation professionnelle élémentaire de l'Association des bibliothécaires français existe depuis 1938. Elle s'est inscrite dans le développement important de la lecture publique intervenu à cette époque. Elle a suivi depuis les modifications du contexte professionnel et arrive à une étape charnière où une réflexion sur les objectifs, les contenus et l'articulation avec les autres formations de bibliothécaire et les besoins de la profession s'impose.

DESCRIPTEURS: ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS

BIBLIOTHECAIRE (FORMATION)

BIBLIOTHECONOMIE (ENSEIGNEMENT)

FORMATION PROFESSIONNELLE

ABSTRACT: The Association des bibliothécaires français first level education for librarianship exists since 1938. It has taken its place in the great development of the free public library which was beginning at that time. It has since followed the professionnal changings and is arriving to a turning point where a deep thinking on the aims, the contents and the connection with other professionnal educations and professionnal needings is necessary.

KEYWORDS: ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS

LIBRARIANSHIP (EDUCATION)

LIBRARIAN (PROFESSIONNAL EDUCATION)

SOMMAIRE

INTRODUCTION		
I. HISTORIQUE	p. 4	
A. Le contexte professionnel du début du siècle	p. 4	
B. Les objectifs, le public, les acteurs	p. 5	
C. Evolution de 1938 à 1990 : le Centre de Paris	p. 5	
II. TROIS CENTRES CARACTERISTIQUES	p. 6	
A. Le Centre de Belfort (1979-1990)	p. 6	
B. Le Centre de Versailles (1985-1990)	p. 6	
C. Le Centre de Toulouse (1989-1990)	p. 6	
III. LES ORIENTATIONS ACTUELLES	p. 7	
A. Les problèmes posés	p. 7	
B. Les réflexions en cours	p. 8	
C. L'avenir	p. 9	
CONCLUSION	p.10	
TABLE DES MATIERES	p. 11	
BIBLIOGRAPHIE	p. I-XIII	
ANNEXES:		
Liste des sigles utilisés		
Chronologie		

INTRODUCTION

L'Association des bibliothécaires français, créée en 1906, s'est toujours préoccupée du problème de la qualification des personnels des bibliothèques.

Au début du siècle, le réseau des bibliothèques française n'était encore qu'à l'état d'ébauche. Il existait de grandes bibliothèques d'étude et de recherche, à Paris en particulier, et des bibliothèques universitaires, en expansion depuis la fin du 19e siècle. Les bibliothèques publiques telles que nous les connaissons maintenant n'existaient pas.

D'autre part, les possibilités de formation au métier de bibliothécaire étaient réduites : seules les bibliothèques d'Etat employaient du personnel qualifié, possédant soit le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire (créé en 1879), soit le Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal, pour les municipales classées, (créé en 1893).

Au moment de la création de l'Association, il est très vite apparu que le plus gros travail à fournir concernait le domaine de l'information et de la formation.

A partir de ce moment, l'Association, menée par d'éminents bibliothécaires modernistes, a mis en place un certain nombre d'actions visant à développer les bibliothèques, dont surtout, après la première guerre, les bibliothèques publiques laissées à l'abandon, visant aussi à former les responsables de ces bibliothèques, et leur personnel, et à informer le public et les instances gouvernementales de l'importance de ce développement et de cette formation professionnelle.

Les cours de formation professionnelle élémentaire, organisés à partir de 1938, font partie de cette démarche. Ils s'inscrivent dans les événements qui s'enchaînèrent à cette période. Ils ont persisté, avec quelques aléas, jusqu'à nos jours, et ont évolué.

Aujourd'hui, l'ensemble de la profession s'interroge toujours sur les questions de formation professionnelle à tous les niveaux du travail en bibliothèque. Des initiatives multiples ont été développées, les réflexions menées par les formateurs se juxtaposent et/ou se recoupent. Les statuts du personnel de la Fonction publique territoriale, dont la filière culturelle est en cours d'examen, vont probablement profondément modifier les structures existantes, probablement aussi les mentalités.

Dans ce contexte, il a semblé intéressant d'étudier l'historique et d'observer l'évolution d'un petit cycle de cours professionnels qui, bien que relativement peu connu, a formé 4 000 personnes (actuellement près de 600 par an) depuis ses origines et qui contribue notoirement à une meilleure gestion de toutes les petites bibliothèques publiques de France, relais de bibliothèques centrales de prêt, bibliothèques d'entreprises et d'hôpitaux, bibliothèques associatives en tous genres. Ces petites bibliothèques publiques qui, étant donné la répartition et le nombre des communes françaises, sont des maillons essentiels du réseau de lecture national.

Cette recherche nous permettra d'explorer, dans un premier temps, le contexte professionnel du début du siècle, particulièrement foisonnant d'idées neuves et de personnalités marquantes. La description des écoles professionnelles successivement mises en place, entre 1910 et 1940, leurs objectifs et leur fonctionnement, sera également nécessaire à cette étude préalable. Pour cela, de nombreux ouvrages parus à l'époque sur le thème de la formation professionnelle des bibliothécaires seront utiles.

Dans un deuxième temps, nous focaliserons notre attention sur le centre de formation A.B.F. de Paris, premier mis sur pied, pour lequel les archives de l'Association sont assez riches. Il nous donnera une vision d'ensemble du fonctionnement de la formation, des personnes -intervenants et élèves- qui s'y sont trouvées impliquées, des objectifs poursuivis.

Il nous a semblé judicieux de choisir quelques centres caractéristiques (3), dont les origines et le fonctionnement sont assez différents mais cependant représentatifs de ceux de la plupart des structures existantes (20, à l'heure actuelle). Nous passerons également en revue leurs objectifs, leurs résultats, leur évolution, depuis leur création.

L'Association se penchant plus particulièrement sur son cycle de formation élémentaire depuis quelques mois, nous exposerons ensuite les problèmes nouveaux qui se posent et les solutions envisagées.

Enfin, dans la perspective du marché européen de 1992 et de l'harmonisation nécessaire des filières de formation et des diplômes, nous tenterons d'évoquer les difficultés pédagogiques susceptibles d'être rencontrées dans une activité d'enseignement de ce type, dont le public est hétérogène, d'âge, de niveaux scolaire et culturel, d'attentes variables, et la possibilité d'intégration d'un tel cycle de cours dans le cursus de formation professionnelle des bibliothécaires existant actuellement en France.

La méthodologie de recherche sera basée sur tous les moyens à disposition, à savoir une littérature professionnelle abondante, les archives de l'Association des bibliothécaires français et probablement de quelques uns des acteurs importants de la formation professionnelle des bibliothécaires, comme Gabriel HENRIOT, une comparaison rétrospective des programmes de cours et des demandes d'inscription, des traitements statistiques de données fournies par les centres (nombre d'inscription, de diplômés, origine professionnelle des élèves), des recueils de témoignages d'intervenants et d'anciens élèves. Deux éléments importants de l'activité présente de l'Association pourront alimenter ce travail : les interventions du prochain congrès, dont le thème est précisément la formation professionnelle, la réédition en cours du Métier de bibliothécaire, base de l'enseignement des cours élémentaires.

I. HISTORIQUE

A.Le contexte professionnel du début du siècle

1) Les initiatives d'aide à la gestion

L'A.B.F, dès sa création, les Américains, après la première guerre mondiale, des bibliothécaires "modernistes" comme Gabriel HENRIOT ou Eugène MOREL, ont encouragé et développé, au début du siècle et jusque dans les années 40 essentiellement, un certain nombre d'initiatives d'aide à la gestion des bibliothèques, surtout dans le domaine de la lecture publique. Nous développerons ces initiatives, en indiquant ce qu'elles avaient d'innovateurs et en quoi elles furent la racine des réalisations futures. Nous nous appuierons pour cela principalement sur la littérature professionnelle de l'époque et sur les compte-rendus de congrès, comme celui de Rome/Venise, en 1929 sur la formation professionnelle et celui d'Alger, en 1931, sur la lecture publique.

Nous examinerons également les ouvrages et manuels qui furent publiés à cette époque pour aider les responsables de bibliothèques de petite et moyenne importance, comme le livre de MOREL <u>La librairie publique</u>, les conférences d'HENRIOT <u>La bibliothèque pour tous</u>, ou le <u>Manuel pratique du bibliothécaire</u> de CROZET.

2) Les décisions gouvernementales

Sous la poussée de l'A.B.F., seule association professionnelle véritablement constituée de l'époque, des décisions furent prises par le gouvernement dans le domaine de la formation des bibliothécaires. Des examens et diplômes furent institués successivement, pour aboutir, en 1965, à la fondation de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques. Nous suivrons cette progression dans le détail, ainsi que ses implications sur les cours élémentaires de l'A.B.F.

3) Les écoles professionnelles

L'Ecole des Chartes existe depuis 1821 et fût l'une des toutes premières écoles de ce genre au monde. Devant l'avancée de la lecture publique, et sous la pression des Américains, après la première guerre, la profession l'a déclarée insuffisante pour répondre aux besoins de formation pratique, orientée vers la diffusion de livres (et plus seulement vers la conservation), qui se manifestaient dorénavant. Des écoles d'initiative privée furent ouvertes alors, dont certaines perdurent de nos jours. Nous décrirons ces écoles, leurs objectifs et leurs programmes, et l'influence qu'elles eurent sur les générations de bibliothécaires qui y apprirent leur métier.

B.Les objectifs, le public, les acteurs

1) Les besoins, le public

En 1938, quand l'A.B.F. lança ses cours élémentaires, le rôle social du bibliothécaire était affirmé par de nombreux bibliothécaires éminents. Les associations caritatives et religieuses en avait pris conscience depuis déjà un certain temps et avaient imaginé des bibliothèques de toutes sortes pour répondre au besoin de lecture des malades, des enfants, des ouvriers, des personnes âgées, des marins, des prisonniers etc... Nous verrons comment la création d'un diplôme d'assistante sociale (1937) qui comprenait un enseignement de la bibliographie, les ambitions de la Croix-Rouge, la constitution des "bibliothèques de guerre", la multiplication des bibliothèques "populaires", associatives ou autres, le démarrage des bibliothèques centrales de prêt et les besoins de formation de leurs dépositaires, le manque d'entraînement professionnel spécifique prévu pour les assistants ou employés de bibliothèques municipales... donnèrent un public tout trouvé aux bibliothécaires-formateurs de l'A.B.F.

2) Les initiateurs, les participants

Le relevé systématique des intervenants, à des titres divers, de la formation A.B.F. montre une participation massive des personnalités de la profession. Les différents présidents de l'A.B.F. y sont bien sûr intervenus (Eugène MOREL, Ernest COYECQUE, Gabriel HENRIOT, Henri VENDEL, Miriem FONCIN....), mais aussi des inspecteurs généraux des bibliothèques (Emile DACIER, Charles SCHMIDT, Paul POINDRON, Pierre LELIEVRE...), l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, Julien CAIN, et aussi de futurs formateurs et spécialistes reconnus de la profession comme Marguerite GRUNY, Yvonne ODDON, Marcelle BEAUDIQUEZ... Nous verrons quel fût leur rôle exact. Nous tenterons un parallèle avec la position professionnelle des intervenants actuels de la formation, dans le but de déterminer la portée qu'elle avait à ses débuts et son impact d'aujourd'hui sur la profession.

C. Evolution de 1938 à 1990 : le Centre de Paris

Les archives de l'A.B.F. permettent une reconstitution assez précise de l'histoire du premier centre (Paris). Nous effectuerons une comparaison des programmes des sessions successives afin d'en caractériser les variations en regard du contexte professionnel. Nous tenterons une approche statistique de l'origine scolaire et, surtout, professionnelle des candidats à l'examen. Nous établirons un rapprochement entre les sessions et l'organisation de 1938 à 1953 et de 1963 à nos jours (l'interruption ayant été provoquée par la création du C.A.F.B.).

Nous examinerons de même les diverses initiatives qui ont contribué au développement de la formation et à sa publicité (édition du <u>Métier de bibliothécaire</u>, tentatives d'harmonisation des programmes et de la gestion au niveau national, étapes importantes de réflexion...).

II. TROIS CENTRES CARACTERISTIQUES

La formation A.B.F. comprend actuellement 20 centres répartis sur la France. Ces centres sont principalement organisés dans des bibliothèques municipales et, pour presque moitié, dans des bibliothèques centrales de prêt. D'autres structures sont en cours d'élaboration. C'est pourquoi nous avons choisi ici un exemple de chacun de ces types de fonctionnements : une bibliothèque municipale, avec un centre assez ancien, Belfort ; une bibliothèque centrale de prêt, avec un centre plus récent, Versailles ; un centre en coopération régionale BU/BM/BCP, tout récent, Toulouse.

Pour chacun de ces dispositifs structurels, une visite sur place sera nécessaire, ainsi que la compilation de données statistiques. Notre objectif sera d'observer les variations dans l'agencement et les difficultés rencontrées lors de la mise en place. Une comparaison des publics accueillis et des résultats obtenus devrait également se révéler intéressante.

A. Le centre de Belfort (1979-1990)

- 1) Mise en place d'un centre de formation dans une bibliothèque municipale
- 2) Evolution : l'aide de la région, le public

B. Le centre de Versailles (1985-1990)

- 1) La formation, mission de base des BCP
- 2) Mise en place d'un centre de formation destiné aux responsables de bibliothèques-relais.
- 3) Evolution des besoins et du public

C. Le centre de Toulouse (1989-1990)

- 1) Mise en place d'un centre de formation en coopération régionale
- 2) Innovations et premiers résultats

III. LES ORIENTATIONS ACTUELLES

L'Association des bibliothécaires français, dans le contexte mouvant actuel et la parution prochaine prévue de la filière culturelle du Statut des personnels territoriaux, a décidé de se pencher avec plus d'attention sur son cycle de formation élémentaire.

Une réflexion est en cours depuis quelques mois. Il a fallu commencer par situer les problèmes rencontrés par les responsables de centres et ceux posés par l'image de marque de la formation. Puis, un certain nombre de solutions ont été soumises à examen. Les résultats de ce travail ne seront probablement effectifs qu'à partir de septembre 1991 et au cours de l'année scolaire qui suivra.

A.Les problèmes posés

1) Le public visé

Une des questions formulées porte sur le public auquel la formation veut se destiner. Qui refuser parmi les candidats trop nombreux par rapport au nombre de places ? Quel niveau scolaire maximum accepter ? Quels débouchés proposer ?

Nous effectuerons un examen comparatif des données fournies par les centres. Les conclusions des compte-rendus de la commission formation mise sur pied seront également utilisées.

2) La pédagogie, les programmes

Comment adapter la pédagogie et les supports de cours à un public tellement composite ?

Nous confronterons les programmes de plusieurs centres et les 8 éditions successives du <u>Métier de bibliothécaire</u>, dont une nouvelle mouture est à paraître. Nous étudierons aussi les solutions proposées en commission formation. Nous interviewerons enfin plusieurs intervenants expérimentés de la formation.

3) La gestion, le financement

La question du financement des centres devient cruciale: les besoins augmentent, les frais de gestion aussi, il faut payer correctement les intervenants, mais les ressources ne sont pas suffisantes.

Nous analyserons les difficultés énoncées, variables selon les centres qui ont imaginé des solutions inégales, et les conclusions de la commission formation dans ce domaine. Une gestion centralisée pourrait être envisagée. Quelles seraient ses implications ?

B.Les réflexions en cours

1) La commission formation

Une commission de réflexion a été constituée, dans la perspective du congrès, depuis septembre 1990. Y participent des formateurs aux différents niveaux, des responsables de centres, la responsable nationale de la formation, des membres de la section lecture publique de l'A.B.F., des invités ponctuels.

Nous dépouillerons les compte-rendus de cette commission.

2) Le congrès de Dijon (Juin 1991)

Le prochain congrès de l'Association a pour thème <u>La formation professionnelle</u>, <u>enjeux et perspectives</u>. Il débute par des pré-séminaires, dont l'un consacré à la formation élémentaire.

Nous rassemblerons les interventions de ce pré-séminaire et interviewerons autant que possible certains des participants.

3) Le dossier d'homologation

Le dossier d'homologation est l'"Arlésienne" de la formation A.B.F. Il est à l'étude depuis quelques 5 ans mais normalement près d'aboutir.

Nous tenterons d'établir les implications d'une homologation pour le diplôme délivré par l'Association.

4) Les autres cycles français de formation de même niveau.

Il existe, à l'heure actuelle, en France, un certain nombre de cycles de cours de niveau élémentaire, dont certains subsistent depuis longtemps (ceux des Bibliothèques pour Tous, par exemple).

Nous en ferons un recensement rapide et une confrontation dans le contenu et les objectifs, afin d'évaluer leur taux de complémentarité ou de concurrence par rapport au cycle A.B.F.

C.L'avenir

1) L'intégration dans un cursus

Beaucoup de professionnels souhaiteraient que le personnel des bibliothèques puissent recevoir une qualification à tous les échelons du travail en bibliothèque. Une formation moyenne (bibliothécaire-adjoint) et une formation supérieure (conservateur) sont actuellement assurées. Les employés de bibliothèque ne bénéficient que de stages de quelques jours, après plusieurs années de pratique professionnelle, parfois. Les cours de l'A.B.F., actuellement reconnus comme les plus "solides" au niveau élémentaire, pourraient-ils prendre en charge la catégorie C du personnel des bibliothèques et s'intégrer dans le cursus global de la formation professionnelle des bibliothècaires ?

Ces questions, comme la suivante, seront très certainement débattues lors du Congrès. Une discussion avec des responsables de bibliothèques, des formateurs et des élus pourrait se révéler riche d'enseignements.

2) Une qualification statutaire des employés de bibliothèques ?

Le recrutement actuel des employés de bibliothèques municipaux, le nouveau statut du personnel territorial : similitudes et disparités.

3) Que deviennent les diplômés ?

Pour mieux "cibler" le public auquel elle doit destiner ses cours, l'A.B.F. a lancé une mini-enquête auprès des centres de formation dans le but de déterminer ce que sont devenus les anciens élèves : sont-ils toujours dans le milieu des bibliothèques ? si oui, y ont-ils trouvé un emploi salarié ? ont-ils poursuivi leur formation en passant le C.A.F.B. ?

Les résultats ne se montreront probablement pas exhaustifs mais permettront de mieux savoir à quoi (à qui) sert réellement cette formation et si son fonctionnement actuel est satisfaisant.

CONCLUSION

Une étude sur les cours de formation professionnelle élémentaire de l'Association des bibliothécaires français implique donc une recherche assez vaste, touchant à beaucoup de questions que s'est posée ou que se pose encore la profession.

Certaines de ces questions resteront inévitablement en suspend mais nous espérons contribuer à éclairer des points obscurs et à faire avancer la réflexion sur les enjeux d'un apprentissage professionnel au niveau élémentaire, la place des formateurs et le travail qu'ils fournissent, ainsi que sur l'avenir des élèves.

Une partie des solutions envisagées par la Commission formation seront approfondies et/ou réalisées pendant la poursuite de cette recherche. Nous en donnerons un état des lieux avant de clôre cette dernière.

TABLE DES MATIERES

I. HISTORIQUE

A.Le contexte professionnel du début du siècle

- 1) Les initiatives d'aide à la gestion
- 2) Les décisions gouvernementales
- 3) Les écoles professionnelles

B.Les objectifs, le public, les acteurs

- 1) Les besoins, le public
- 2) Les initiateurs, les participants

C.Evolution de 1938 à 1990 : le centre de Paris

- 1) L'organisation administrative
- 2) La "coupure" 1956/1963
- 3) Evolution des inscriptions

II. TROIS CENTRES CARACTERISTIQUES

A. Le centre de Belfort (1979-1990

- 1) Mise en place d'un centre de formation dans une bibliothèque municipale
- 2) Evolution : l'aide de la région, le public

B. Le centre de Versailles (1985-1990)

- 1) La formation, mission de base des BCP
- 2) Mise en place d'un centre de formation destinée aux responsables de bibliothèques-relais
- 3) Evolution des besoins et du public

C. Le centre de Toulouse (1989-1990)

- 1) Mise en place d'un centre de formation en coopération régionale
- 2) Innovations et premiers résultats

III. LES ORIENTATIONS ACTUELLES

A.Les problèmes posés

- 1) Le public visé
- 2) La pédagogie, les programmes
- 3) La gestion, le financement

B.Les réflexions en cours

- 1) La commission formation
- 2) Le congrès de Dijon (Juin 1991)
- 3) Le dossier d'homologation
- 4) Les autres cycles français de formation de même niveau.

C. L'avenir

- 1) L'intégration dans un cursus
- 2) Une qualification statutaire des employés de bibliothèques ?
- 3) Que deviennent les diplômés ?

BIBLIOGRAPHIE

P	I.A	N

HISTOIRE	DES	BIBLIOTHEQUES	PUBLIQUES
p. II			

HISTOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES p. III

HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS p. VIII

HISTOIRE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'A.B.F. p. ${\bf X}$

PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET STATUT DES BIBLIOTHECAIRES-ENSEIGNANTS p. XIII

(A l'intérieur des différentes parties, le classement des ouvrages suit l'ordre chronologique de parution).

La formation A.B.F. Mémoire de D.S.B. Bibliographie. (I)

HISTOIRE DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES :

MOREL, Eugène. - La Librairie publique - Paris : Armand Colin, 1910. - 322 p.

Ouvrage de réflexion et de prospective sur les bibliothèques et la profession de bibliothécaire, inspiré par l'expérience américaine. Il dresse entre-autres un état des lieux comparatif France/Europe/Etats-Unis et propose des solutions dont certaines ne sont mises en pratique que de nos jours. Le chapitre sur la pratique et, en particulier, la partie sur le personnel (p.286) apportent un éclairage intéressant pour l'objet précis de ce mémoire : MOREL était partisan d'un apprentissage sur le tas des connaissances spécifiques à chaque type de bibliothèques et d'une culture générale approfondie. Il préconisait la polyvalence des postes de travail et considérait la "librairie" publique comme un véritable centre de ressources et d'information, dont le fonds devait être en permanence mis à jour.

HENRIOT, Gabriel. - La Bibliothèque pour tous : trois conférences sur l'organisation des petites bibliothèques publiques. - Paris : Bibliothèque Forney, 1931. - 38-VIII p.

Ces conférences, destinées à un public large, passent en revue le pourquoi et le comment des bibliothèques publiques (ou "pour tous"). La première comporte un bref historique, une description des différentes sortes de bibliothèques, une description du métier de bibliothécaire, des qualités et de la formation requises, un état des lieux, des conseils pour l'aménagement et le fonctionnement. La deuxième décrit le milieu de l'édition, explique la notion de bibliographie en donnant des titres d'ouvrages de référence, décrit la technique du choix de livres et passe en revue un certain nombre de livres et revues professionnels. La troisième décrit le circuit du document à l'intérieur de la bibliothèque et développe quelques éléments importants de la gestion, comme les rapports, les statistiques et le budget. L'ensemble de l'ouvrage permet de se faire une idée de la façon dont le travail du bibliothécaire était conçu dans les années 30 et d'établir une éventuelle comparaison avec l'époque actuelle.

PANSU, Alain. - Petit résumé de l'"histoire" des bibliothèques d'entreprises et tentative de situation de cette expérience en 1982. In : <u>Bulletin de l'Association</u> des bibliothécaires français, n°115, 2e trimestre 1982. ISSN 0004-5365. pp.21-23.

En 1860, le livre est déclaré "moyen d'instruction populaire" par Jean Macé, responsable de la Ligue française de l'enseignement. En 1870, La Société des bibliothèques municipales du Haut-Rhin est financée par des industriels. En 1898, Sur 136 Bourses du travail impulsées par Fernand Pelloutier, 116 possèdent une bibliothèque. En 1940, il existe 62 bibliothèques d'entreprise. En 1945, la loi ordonne la création des Comités d'entreprise. De 1968 à 1975, suivant le développement formidable de la lecture publique, les bibliothèques d'entreprise se multiplient. En 1982, les bibliothécaires d'entreprise réclament un statut et une formation spécifique, le débat porte sur l'insertion dans un réseau global de lecture publique. Ce court résumé de l'histoire des bibliothèques d'entreprise explique leur développement et décrit, à leur origine, des idées qui étaient communes à bien des penseurs de l'époque.

RICHTER, Noë

- Bibliothèques et éducation permanente : de la lecture populaire à la lecture publique. - Bibliothèque de l'Université du Maine, 1981. - 135 p.

Cette étude retrace assez rapidement l'histoire des bibliothèques populaires, du 18e siècle à 1860 environ, (plus détaillée dans <u>Les bibliothèques populaires</u>, Cercle de la librairie, 1978) pour faire le lien avec le développement de la notion de lecture publique de la fin du 19e siècle à la guerre de 39-40. Elle donne des éléments concis sur les origines des évènements professionnels du début du siècle.

- La Lecture et ses institutions. 2, La Lecture publique : 1919-1989. - Plein Chant, 1989. - 237 p. - ISBN 2-85452-083-1.

L'influence américaine entre les deux guerres, avec la création de l'école franco-américaine et de l'Heure Joyeuse et les conceptions "modernistes" qui mettent l'usager au centre des préoccupations du bibliothécaire et introduisent l'idée d'accès libre pour tous à la lecture. Le développement de la lecture publique avant 1940, les propositions des associations professionnelles (A.B.F., Association pour le développement de la lecture), religieuses (Action catholique (Ligue de l'enseignement), initiatives féminine). à vocation sociale les bibliothèques pour (bibliothèques circulantes. pour marins. d'hôpitaux...). La lecture publique rurale et urbaine, le D.S.B., le C.A.F.B. et l'ENSB, avec la Direction des bibliothèques de France, après 1945. Le "boum" des années 1968-1975. La décentralisation et ses implications. Comment a pu s'inscrire dans tous ces évènements une formation professionnelle élémentaire pour responsables de petites bibliothèques publiques ?

HISTOIRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES BIBLIOTHECAIRES:

HENRIOT, Gabriel. - La Formation professionnelle des bibliothécaires. In : Revue des bibliothèques, 39e année, 1929, pp. 121-154.

Cet article de synthèse fait suite à une vaste enquête auprès des associations professionnelles de bibliothécaires. Cette enquête fût menée à l'occasion du Congrès mondial des bibliothèques et de la bibliographie (Rome/Venise 15-30 juin 1929) sur la formation professionnelle. Les réponses proviennent de toute l'Europe et aussi du Mexique, du Siam et des Etats-Unis. Les questions portent sur les enseignements existants et en projet, les rapports avec l'Université, les niveaux d'enseignement. Des avis sont également demandés sur le contenu souhaitable des programmes, les moyens à mettre en place, le niveau des enseignants. L'idée est émise de la création d'un Centre international d'échanges professionnels.

PINTO VECCHI, Elena - L'Education professionnelle des bibliothécaires / trad. Suzanne Dupuy. - In : Revue des bibliothèques, ler trimestre 1933.- Paris : Honoré Champion, 1934. - pp. 34-81.

Cet article commence par un historique rapide de la formation professionnelle des bibliothécaires, des premiers cours de Dewey à l'Université de Columbia (NY) en 1887 aux quelques heures de bibliothéconomie de l'Ecole des Chartes en 1869. Il décrit la multiplication des écoles à partir des années 20 et la différence de conception entre l'enseignement anglo-saxon, surtout basé sur la technique, et l'enseignement européen, basé avant tout sur une solide culture générale. Il établit ensuite un recensement des situations par pays en 1934 (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Chine, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Lettonie, Mexique, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Russie, Suède et norvège, Suisse, Tchékoslovaquie, Ukraine). L'article Etats-Unis est très développé. Il conclut par une bibliographie abondante, composée de références importantes et difficiles à rassembler.

Revue des bibliothèques. - Paris : Honoré Champion, 1923-1934.

Elle paraîssait depuis la fin du 19e siècle et a disparu avant la guerre. Dirigée par Henri LEMAITRE, elle contenait des articles de fond sur le livre et les bibliothèques, recensait de façon détaillée les publications professionnelles internationales et a abrité pendant quelques années (1926-1938) les quelques feuillets du Bulletin de l'A.B.F. On y trouve beaucoup d'articles importants sur la formation, qui était une des préoccupations majeures des bibliothécaires de l'époque. On y trouve aussi, dans la <u>Chronique</u>, des annonces diverses sur les ouvertures et fermetures d'écoles professionnelles, des nombres de diplômés, et aussi des listes de décrets et d'arrêtés concernant la profession, ses différents grades et concours.

Rôle et formation du bibliothécaire : étude comparative sur la formation professionnelle du bibliothécaire. - Paris : Institut international de coopération intellectuelle, 1935. - 384 p. - (Dossiers de la coopération intellectuelle) :

- Synthèse des rapports nationaux et des réponses au questionnaire. Suggestions. pp.15-41

Cette enquête fait suite à l'étude de 1933 sur les <u>Bibliothèques populaires et les loisirs ouvriers</u> qui a démontré l'incohérence et souvent l'absence de formation des responsables de petites bibliothèques. Un questionnaire fût envoyé aux associations professionnelles des différents pays. L'enquête couvre les bibliothèques à caractère public, à l'exclusion de celles qui relèvent d'organismes privés ou de particuliers.

- La Formation professionnelle des bibliothécaires en France / Gabriel Henriot. pp. 175-199

Gabriel HENRIOT fût désigné comme expert pour la France. Il reprend de la formation depuis 1'Ecole des Chartes, en l'organisation et le programme des écoles, ainsi que les décrets et programmes Il termine par une description des bibliothèques populaires françaises, chiffres à l'appui, indique les différents établissements de ce type qu'on peut trouver en France et la façon dont ils fonctionnent en général, décrit l'enseignement bibliothéconomique de la lecture publique à l'Ecole municipale et conclut sur le voeu de la création d'une Ecole nationale pour les responsables et d'une formation élémentaire, type Ecole municipale, pour les assistants de bibliothèque.

HENRIOT, Gabriel. - Des livres pour tous. - Paris : Durassié, 1943. - pp. 125-137 : Mission, formation, profession du bibliothécaire.

"Tant vaut le bibliothécaire tant vaut la bibliothèque". Sur cette affirmation, G. HENRIOT décrit l'importance du rôle d'accueil, de renseignement et d'enseignement du bibliothécaire, ainsi que de la vocation à exercer ce métier. Il énumère les qualités indispensables et affirme la nécessité d'une formation professionnelle même au plus bas de l'échelle (le "petit personnel", car c'est à lui que le public s'adresse et c'est bien souvent par lui qu'on juge la bibliothèque). Il revendique le "métier" contre l'"emploi" et demande un enseignement pratique à côté de l'enseignement théorique existant. Il passe ensuite en revue les écoles existantes, en insistant sur l'Institut catholique plus orienté vers la lecture publique, et décrit le Diplôme technique de bibliothécaire qui existe depuis 10 ans et est préparé à l'Ecole des Chartes. Il loue enfin l'A.B.F. pour ses "heureuses initiatives" en faveur de la Lecture publique.

POINDRON, Paul. - La Formation professionnelle des bibliothécaires et la lecture publique. In : <u>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</u>, n°7, Février 1952, pp. 2-5.

A l'occasion de la création du Diplôme supérieur de bibliothécaire (1950) et du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (1951), P. POINDRON de la Direction des bibliothèques de France explique pour l'A.B.F. les origines de ces diplômes et les intentions du Gouvernement. La transformation du D.T.B. en D.S.B. s'est faite sous la poussée de l'A.B.F. et à cause du développement de publique. Le C.A.F.B. marque la création d'un bibliothécaires intermédiaire entre le responsable titulaire d'un D.S.B. et d'une licence et les employés de bibliothèques non formés. Pour répondre à la préoccupation de l'A.B.F. concernant les bibliothèques d'entreprises, d'hôpitaux et pour enfants, la préparation au C.A.F.B. prévoit des stages spécialisés et un examen optionnel. Le voeu de la D.B.F. est que le C.A.F.B. devienne le titre minimum exigé pour toutes les bibliothèques publiques.

REVILLE, Odile. - Quelques réflexions au retour d'un voyage aux Etats-Unis sur la préparation à la profession de bibliothécaire. In : <u>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</u>, n°7, Février 1952, pp. 5-7.

L'auteur, Conservateur en Chef de la bibliothèque municipale classée de Reims, a suivi les cours de l'Ecole américaine et a reçu une bourse pour visiter les écoles de bibliothéconomie des Etats-Unis et en effectuer une comparaison avec la France. Aux USA, on évolue vers l'élévation du niveau de culture générale demandé aux étudiants au début de leurs études. Le programme des cours se rapproche de celui du D.S.B. avec des accents mis sur les procédés d'impression, la publicité, la psychologie du lecteur. Une spécialisation par type de bibliothèque est prévue en option. Le rattachement des écoles aux universités se fait massivement. L'enseignement dispensé en France semble bien adapté au contexte français, tandis que les grandes écoles américaines semblent hésiter entre un enseignement très technique ou une base théorique assez générale.

Formation des bibliothécaires des services départementaux et formation des dépositaires : rapport. In : <u>Cahiers des bibliothèques de France</u>, n°2 : Lecture publique rurale et urbaine : compte-rendu des journées d'étude des 7 et 9 décembre 1953. Paris : Direction des bibliothèques de France, 1956.

Cet article décrit les besoins en formation des dépositaires, relevés par les responsables des toutes récentes BCP, ainsi que les efforts entrepris en 1953 pour y répondre. La nécessité d'une formation élémentaire est mise en avant et des initiatives de cours et stages ont vu le jour dans différents départements. On peut encore considérer certaines de ces initiatives comme innovatrices même de nos jours (comme l'intégration de cours de bibliothéconomie au programme des Ecoles normales, les instituteurs de campagne étant alors officiellement responsables de la bibliothèque d'école et, souvent, de village).

DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE. - Les Carrières des bibliothèques. - Paris : Bureau universitaire de statistiques et de documentation scolaires et professionnelles, 1956. - 60 p.

Cette brochure, réalisée par la D.B.F., décrit les services centraux et extérieurs des bibliothèques ainsi que les affectations possibles pour un bibliothécaire de l'Etat. Elle décrit également les divers grades et les modalités de recrutement pour les emplois relevant de la D.B.F. ou des collectivités locales. Elle fait aussi allusion au secteur privé et cite brièvement les cycles de formation privés existant en 1956, dont les cours de l'A.B.F..

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Qu'est-ce qu'un bibliothécaire ? ; Les Conditions d'accès à la profession de bibliothécaire ; L'Enseignement préparatoire. In : <u>Annuaire 1961 des membres de l'association</u>. - A.B.F., 1961. pp. 17-23.

La première partie définit le rôle et les qualités nécessaires au bibliothécaire, en insistant sur le caractère indispensable d'une formation spécialisée. La 2e partie décrit le C.A.F.B., le D.S.B. et le concours de sous-bibliothécaire, la carrière et les bibliothèques auxquelles ils donnent accès. Il y a, en 1961, une crise du recrutement (beaucoup de postes pour peu de candidats), la carrière et le salaire proposés ne correspondant pas au niveau des postulants. La 3e partie décrit les enseignements préparatoires existants, à l'Ecole des Chartes pour le D.S.B., à l'Institut catholique pour le C.A.F.B., aucune préparation n'étant prévue officiellement pour le C.S.B..

GARDNER, Richard K.

- Education for Librarianship in France: an Historical Survey. - School of Library Science, Case Western Reserve University, 1968.

Cette étude approfondie décrit en détail les différents niveaux d'enseignement existant en France en 1968, leurs origines, ainsi que les écoles qui les dispensent. Elle aborde également les enseignements privés comme ceux de l'A.B.F., de l'Ecole américaine (1923-29), de l'Ecole municipale (1930-36), de l'Institut catholique (1935-). La partie qui concerne l'A.B.F. reprend les différentes initiatives de formation, depuis les conférences instiguées par E. MOREL en 1910, jusqu'aux cours élémentaires de 1938 organisés par M. FONCIN. Il précise que ces cours existent toujours, ont eu beaucoup de succès, mais se sont notamment modifiés depuis les débuts. Le tout est complété d'annexes, comprenant des textes de décrets et d'arrêtés, des programmes d'enseignement (y compris ceux de l'A.B.F.) et d'examens... Une bibliographie importante contenant tous les textes de base termine l'ouvrage.

- La Formation professionnelle des bibliothécaires d'hier à demain. In : <u>Bulletin de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française</u>, vol.16, n°4, décembre 1970. pp. 151-158.

Cet article est la retranscription d'une intervention, dans le cadre du congrès de septembre 1970 de l'ACBLF, sur le thème de "La formation du personnel des bibliothèques face aux exigences de la nouvelle décennie". Il retrace rapidement l'histoire de la formation professionnelle des bibliothécaires en général, et insiste particulièrement sur la situation en France et aux Etats-Unis. L'avantage de la France est, selon lui, l'existence d'un grade intermédiaire entre le bibliothécaire (ou Conservateur) et le simple employé, ainsi que la possibilité pour tout un chacun de grimper d'un grade à l'autre par l'ancienneté et les concours, opportunité qui n'existe pas dans les pays anglo-saxons. Les problèmes qui lui semblent les plus importants à l'heure actuelle sont ceux du recyclage des bibliothécaires en poste et de l'isolement des professeurs de l'enseignement professionnel par rapport au reste de la profession. apport des autres disciplines universitaires lui indispensable. Le rôle des écoles doit être de poser les problèmes et d'élargir les horizons, pas seulement de transmettre une pratique.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Congrès, Montpellier, 1975 : rapport. - ronéoté.

Ce rapport contient les compte-rendus des différents commissions mises en place par l'A.B.F.: formation élémentaire et professionnelle, enseignement moyen, formation supérieure, formation continue et recyclage. Il s'agit d'abord d'un constat de situations, puis de présentation de suggestions sur les types de formations nécessaires aux différents niveaux, la définition des postes, la formation des formateurs, la durée des cycles de cours, la compilation des informations sur les formations existantes, la recherche et la littérature professionnelle encore à l'état d'ébauches...

MERLAND, Michel. - France. In: <u>Journées d'études de l'Association de l'Ecole</u> nationale supérieure des bibliothèques, Paris 29-30 avril 1977, Paris 27 janvier 1978, Villeurbanne-Lyon 26-27 janvier 1979: La Formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes dans les pays de la communauté européenne; La Littérature en langues étrangères dans les bibliothèques; La Documentation régionale / AENSB. - Villeurbanne (69): Presses de l'E.N.S.B., 1979. - ISBN 2-901119-07-7. pp. 113-132.

Introduisant son intervention par une réflexion sur l'influence de l'Etat sur l'organisation de la formation professionnelle des bibliothécaires en France, M. MERLAND retrace ensuite l'histoire de celle-ci par type de bibliothèques (Bibliothèque nationale, bibliothèques universitaires, bibliothèques municipales), puis cite quelques initiatives de 1910 à 1945, jusqu'à la création de la Direction des bibliothèques de France. Il décrit ensuite les diplômes existant depuis 1950 et les modes de préparation, avec la création des Centres régionaux de formation professionnelle (25 en 1979, dont 8 rattachés à l'ENSB ou à l'Université). Il conclut avec les évolutions et transformations possibles, l'ENSB à Villeurbanne depuis 1974, un enseignement du D.S.B. porté à 2 ans, une meilleure collaboration avec l'Université et les bibliothèques-employeurs.

BARNETT, Graham Keith. - Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939. - Paris : Promodis : Cercle de la Librairie, 1987. - 489 p. - (Histoire du livre). - pp.385-390 : La Formation professionnelle dans la troisième république.

Ce texte est une bonne base de départ pour la recherche dans le domaine de la formation : il retrace en détails son histoire, mentionne ses personnalités importantes, en citant quelques références bibliographiques, cite les décrets et les arrêtés gouvernementaux qui jalonnent son parcours. Dans le débat important de l'époque qu'était la formation professionnelle des bibliothécaires, les deux figures majeures semblent être l'Association des bibliothécaires français, créée en 1906, et Gabriel HENRIOT (1880-1965), Conservateur de la bibliothèque Forney et initiateur de l'Ecole de bibliothécaires de l'Institut catholique (1935-).

HISTOIRE DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS:

Bulletin de l'Association des bibliothécaires français. 1907-1990. - ISSN 0004-5365.

Le bulletin a commencé à paraître seulement un an après la création de l'Association (1906). Sa publication a subi un certain nombre d'aléas avant et pendant la guerre. Il s'est étoffé peu à peu et est devenu vraiment national. On y retrouve la vie de l'association, ses activités dont la formation, les adhésions et les morts célèbres de la profession, et aussi les compte-rendus d'assemblées générales avec les rapports de trésoriers qui permettent de se faire une idée de l'impact réel des cours sur le budget. Le contexte professionnel national et international y est aussi largement développé.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - 1906-1956: Manifestations du cinquantenaire (20 et 21 nov.1956): Compte-rendu, textes des communications, [suivi de l'] Annuaire de l'Association. - Paris: A.B.F., 1957.

La séance solennelle est ouverte par Maurice Piquard, Président de l'A.B.F., et par Julien CAIN, Administrateur général de la BN et Directeur de la Direction des bibliothèques de France. M. PIQUARD attribue à l'A.B.F. le mérite d'avoir mis en lumière les problèmes et d'avoir donné un ordre de priorité dans leur traitement, il relève aussi ses différentes initiatives ayant donné lieu à des développements officiels : la commission supérieure des bibliothèques en 1929, la création du D.T.B. (1932) puis du D.S.B. (1950) et du C.A.F.B. (1951), la création de la D.B.F. (1945) elle-même. Il cite le rôle important tenu par avec la création de la international, au niveau internationale des associations de bibliothécaires (F.I.A.B. ou IFLA) initiée par G. HENRIOT en 1926, et parle des "apôtres" de la lecture publique qui furent aussi présidents de l'A.B.F.: MOREL, HENRIOT, LEMAITRE, VENDEL. Il décrit ensuite l'action de la D.B.F. et passe la parole à J. CAIN qui en retrace l'historique.

LETHEVE, Jacques. - Pour le 75e anniversaire de l'A.B.F., regards rétrospectifs sur la continuité d'une action. In : <u>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</u>, n°112, 3e trimestre 1981. pp. 31-32.

Pour J. LETHEVE, les deux buts de l'A.B.F. ont été et sont : faire reconnaître la spécificité du métier et la nécessité d'une formation professionnelle, persuader l'opinion publique de l'importance du développement des bibliothèques et de leur accès facile pour tous. Il décrit les actions d'information et de formation menées dans ce sens depuis les origines et retrace les étapes importantes (mise en place de congrès nationaux et internationaux, créations des groupes régionaux et des sections spécialisées, publications comme le Bulletin et le Métier de bibliothécaire). Une des actions les plus constantes de l'A.B.F. a été d'aider les responsables de petites bibliothèques, dépourvus de formation et de moyens techniques.

HISTOIRE DES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'A.B.F.:

MOREL, Eugène (préf.). - Bibliothèques, livres et librairies : conférences / Association des bibliothécaires français. - Paris : Marcel Rivière, 1912-1913. - 3 vol.

Ces conférences, parrainées et organisées par l'A.B.F., furent mises en place à l'instigation d'Eugène MOREL, à la nouvelle Section des bibliothèques modernes de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris. Elles furent renouvelées 3 années de suite et unanimement appréciées par les professionnels. Elles étaient destinées au public pour lui faire connaître les bibliothèques, aux étudiants comme initiation à la recherche bibliographique, aux bibliothécaires qui trouvaient là une possibilité de concertation et une formation continue. Inaugurées par Henri MARTIN, alors Président de l'A.B.F., elles comptaient parmi leurs intervenants des éditeurs, comme Mr BOURRELIER, et de nombreux bibliothécaires célèbres, comme Charles VITRAC, Henri LEMAITRE, Jules LAUDE, Charles SUSTRAC, ou Camille BLOCH. Les 3 volumes cités ici ne reproduisent malheureusement qu'une partie des conférences données sur les thèmes les plus divers dans le domaine du livre et des bibliothèques. Ces conférences représentent une des premières actions de formation mises en oeuvre par l'Association des bibliothécaires français.

CROZET, Léo. - Manuel pratique du bibliothécaire / préf. Pol Neveux et Charles Schmidt. - 2e ed. - Paris : Librairie Emile Nourry, 1937.

La première édition de cet ouvrage est parue en 1932. Elle avait été demandée en 1929 à l'A.B.F. par les bibliothèques municipales de moyenne importance qui ne disposaient d'aucun manuel de ce type. Les textes ont été revus par Pol NEVEUX et les inspecteurs généraux Charles SCHMIDT et Emile DACIER. La rédaction a été confiée à Ernest COYECQUE, inspecteur honoraire des bibliothèques de la Ville de Paris, Léo CROZET (BN), Marcel GIRAUD-MANGIN (BM de Nantes), Henri JOLY (BM Lyon), Henri LEMAITRE (BN) et Henri VENDEL (BM Chalons s/Marne). Julien CAIN, Lucien HAHN et Amédée BRITSCH (alors président de l'A.B.F.) ont apporté leur aide.

CAIN, Julien. - [Discours d'ouverture de la 1ère session de cours] : juin 1938. - Archives A.B.F. - n.p.

J. CAIN introduit son discours par l'affirmation de la nécessité d'une formation à tous les niveaux du travail en bibliothèque et par les notions de coopération et de réseau de lecture publique : "les mêmes règles ou usages de classement et de rédaction des fiches en particulier doivent être appliquées dans toutes les petites bibliothèques. Cette unification est nécessaire si l'on veut établir un lien entre-elles, si l'on veut procéder à des échanges, organiser des bibliothèques circulantes.". Il retrace l'historique de la mise en place des cours de l'A.B.F. et en cite les initiateurs (M. FONCIN, H. VENDEL, G. HENRIOT, S. ALANIOU). Il affirme ensuite le rôle social du bibliothécaire et l'obligation qu'il a de chercher à transmettre le goût de la lecture.

RICHTER, Noé. - La Formation du personnel des bibliothèques publiques des villes. - In : Congrès de l'Association des bibliothécaires français, Clermont-Ferrand, 1968. - A.B.F., 1969.

Les problèmes de formation ont toujours préoccupé l'A.B.F.. Dans cette intervention, N. RICHTER se préoccupe de la formation des personnels des bibliothèques publiques municipales qui ne dépendent pas de l'Etat. Après avoir évoqué le C.A.F.B. et ses centres de préparation, il décrit les sessions de cours organisées par l'A.B.F.. Ensuite, il détaille les différents textes officiels traitant le problème du personnel des bibliothèques et des employés de bibliothèque en particulier. Il indique la nécessité d'une préparation aux concours pour ce dernier grade et pense que cette préparation pourrait être assurée par l'A.B.F. dans le cadre de ses sessions.

LETHEVE, Jacques, HONORE, Suzanne, LAUDE, Claude. - Cours de formation professionnelle 1938-1983. - Association des bibliothécaires français, 1983. - n.p.

Ce texte court (15 pages) constitue le premier travail de compilation des archives de la formation A.B.F. Il a été rédigé par des organisateurs et intervenants actifs de la formation, à l'occasion de son 25e anniversaire et de sa 50e session. Il reprend les étapes importantes (Origines, périodes de guerre et d'immédiate après-guerre, nouveau départ en 63, développement actuel) pour en donner essentiellement les dates et les acteurs majeurs.

BONY, Françoise

- L'A.B.F. a fêté la 50e session de ses cours de formation. In : <u>Livres-Hebdo</u>, vol. 5, n°6, 7 février 1983.

A l'occasion de la 50e session de ses cours de formation professionnelle élémentaire, l'A.B.F. a organisé une réception à la BM de Neuilly s/Seine, siège du Centre de Paris depuis 1963. L'article donne un bref historique des cours, indique que l'A.B.F. est reconnue organisme de formation professionnelle depuis 1978. En 1982, 180 candidats ont préparé l'examen dans 7 centres.

- Une Nouvelle étape pour le cours de formation de l'A.B.F.. In : <u>Livres-Hebdo</u>, vol.6, n°1, 2 janvier 1984. pp. 104-105.

La 7e édition du <u>Métier de bibliothécaire</u> venant de paraître, F. BONY en fait une rapide comparaison avec l'édition précédente. Elle précise que 2 000 personnes ont obtenu le diplôme depuis les origines, en 1938, qu'il existe 8 centres, 75 enseignants pour 700 h de cours au total. Elle décrit le fonctionnement de la formation au niveau national. Elle évoque enfin les problèmes qui se posent de plus en plus, comme les moyens de financement des centres et le recrutement des formateurs.

ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS. - Le Métier de bibliothécaire / dir. Françoise Froissart. - 8e ed. rev. et corr. - Paris : Cercle de la Librairie, 1990. - 394 p. - ISBN 2-7654-0445-3.

Le "Métier" a beaucoup évolué depuis sa première version ronéotée, en 1968. Il est rédigé par des professionnels de la formation et des bibliothécaires spécialistes de tel ou tel domaine. Il prend en compte régulièrement les évolutions technologiques, sociologiques et administratives des bibliothèques. La difficulté qu'il rencontre de nos jours est la définition précise du public auquel il se destine : prévu pour les élèves de la formation élémentaire, il s'est peu à peu transformé pour être beaucoup utilisé actuellement par ceux de la formation moyenne (C.A.F.B.). Une réflexion est en cours au sein de l'Association pour remédier à cet état de fait.

GEMMERLE, Martine. - La Formation dans les réseaux départementaux des BCP. - E.N.S.B., 1990.

Ce mémoire étudie les initiatives de formation des dépositaires (ou responsables de "bibliothèques-relais") mises en place par les BCP. Il établit une typologie des formations existantes, sous forme de tableaux comparatifs et de fiches techniques sur les organismes dispensateurs. Il tente un examen du point de vue des destinataires, sous forme de témoignages recueillis. Il passe en revue les moyens et méthodes de mise en place d'un cycle de formation de ce type au sein d'une BCP. Il se pose enfin diverses questions sur le statut des dépositaires formés et sur la mission de formation des BCP. La typologie établie, qui recensait deux types de formations A.B.F., de durée et de contenu différents, provoqua au sein de l'Association, qui ne voyait pas les choses de cette manière, quelques remous.

Théories et pratiques de la formation professionnelle. -In : <u>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</u>, n°150, ler trimestre 1991, pp.6-71

Ce dossier est une préparation au Congrès de l'Association, en juin 1991. Il contient des articles de réflexion et des témoignages d'organisateurs et d'intervenants e la formation professionnelle des bibliothécaires aux différents niveaux. Il contient, entre-autres, plusieurs textes sur la formation de l'A.B.F. à Paris et en Province. Il se veut à la fois état des lieux et étape d'introspection au moment où les projets de nouveaux statuts de la fonction publique semblent nier la nécessité d'une formation préalable au recrutement ou même d'une formation tout court pour certains grades.

PROBLEMES PEDAGOGIQUES ET STATUT DES BIBLIOTHECAIRES-ENSEIGNANTS:

MARRIE, Marie-Christine. - La Formation des professionnels de la documentation à la recherche d'information. In : <u>Médiathèques publiques</u>, 14e année, n°55, juillet-septembre 1980. ISSN 0153-4270. pp. 43-47.

Il s'agit d'une étude sur les méthodes pédagogiques d'enseignement de la recherche documentaire au sein des écoles de Sciences de l'information. Des expériences couronnées de succès, tentées à l'université de Bordeaux III pour la MST de Sciences de l'information et la Maîtrise de Langues étrangères appliquées, sont décrites ici. L'aspect pratique est applicable à tous les niveaux d'enseignement les objectifs étant les mêmes (satisfaire les besoins d'informations actualisées et pertinentes du lecteur) quels que soient la bibliothèque ou le centre de documentation concernés.

MERLAND, Michel. - L'Enseignement professionnel, prolongement ou fondement de l'activité du bibliothécaire : l'exemple de mademoiselle Kleindienst. In : Etudes sur la Bibliothèque Nationale et témoignages réunis en hommage à Thérèse Kleindienst. - Paris : , 1985. - ISBN . pp. 37-43.

Pour M. MERLAND, tous les bibliothécaires ont, à un moment ou à un autre de leur carrière, l'occasion de transmettre leur expérience, sous forme écrite ou orale. Il considère cela comme souhaitable et naturel et prend en exemple Mlle KLEINDIENST qui donna des cours de bibliothéconomie et d'administration des bibliothèques, sans discontinuer, pendant 30 ans. Il retrace son parcours et réfléchit au passage à la notion d'enseignement professionnel, au statut du bibliothécaire-enseignant, aux méthodes pédagogiques. Il conclut sur la nécessité de constituer des équipes pédagogiques solidaires et cohérentes, composées de praticiens et d'intervenants extérieurs à la profession qui puissent apporter un regard critique objectif et le recul nécessaire.

Dossier Formation: Nancy, 9 décembre 1985. In: <u>Bulletin de l'Association des bibliothécaires français</u>, n°131, 2e trimestre 1986. ISSN 0004-5365. pp. 5-18.

Ce dossier, qui n'aborde pas le problème de la formation élémentaire, est essentiellement consacré aux rapports de la formation professionnelle avec l'Université. Différents responsables de Centres régionaux interviennent sur ce thème en posant le problème du statut des enseignants-bibliothécaires, au sein de CRFP liés à une université. D. RENOULT conclut en évoquant la nécessité d'une structure nationale de coopération dans le domaine de la formation et en rappelant les initiatives de formation élémentaire comme celle de l'A.B.F. (14 centres en 1986).

ANNEXES

LISTE DES SIGLES UTILISES

A.B.F.

Association des bibliothécaires français

A.C.B.L.F.

Association canadienne des bibliothécaires de langue française

AENSB

Association de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques

B.C.P.

Bibliothèque centrale de prêt

B.M.

Bibliothèque municipale

B.M.C.

Bibliothèque municipale classée

B.N.

Bibliothèque nationale

B.U.

Bibliothèque universitaire

C.A.F.B.

Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire

C.A.R.D.

Comité américain pour les régions dévastées (de la France)

C.R.F.P.

Centre régional de formation professionnelle (aux carrières des

bibliothèques)

C.S.B.

Concours de sous-bibliothécaire (devenu Concours de

bibliothécaire adjoint)

D.B.F.

Direction des bibliothèques de France

D.S.B.

Diplôme supérieur de bibliothécaire

D.T.B.

Diplôme technique de bibliothécaire

E.N.S.B.

Ecole nationale supérieure des bibliothèques

F.I.A.B.

Fédération internationale des associations de bibliothécaires (=

I.F.L.A.)

I.F.L.A.

International Federation of Librarian Associations (= F.I.A.B.)

CHRONOLOGIE

1821 : Création de l'Ecole des Chartes

1879 : Création du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire universitaire

1893 : Création du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire municipal

1909 : Création d'une Commission supérieure des bibliothèques, au Ministère de l'Instruction publique.

1924 : Ouverture de l'Ecole francoaméricaine de bibliothécaires, rue de l'Elysée à Paris. (jusqu'en 1928). Ouverture de l'Heure joyeuse dans le quartier St Séverin, à Paris.

1926 : Création de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires

1929 : Congrès Rome-Venise sur la formation professionnelle. Création de la Commission de la lecture publique au Ministère de l'Instruction publique

1930 : Premiers cours organisés par Gabriel Henriot, à l'Ecole municipale de la Ville de Paris

1931 : Congrès d'Alger sur la lecture publique. Première édition du <u>Petit guide du bibliothécaire</u> par C. H. BACH. Présentation du premier bibliobus à l'exposition coloniale.

1932 (22/02) : Création du Diplôme technique de bibliothécaire. Suppression du Certificat d'aptitude. 1906 : Création de l'Association des bibliothécaires français.

1907: Premier bulletin.

1910/1913 : Conférences organisées par l'ABF à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

1929 (Avril-Août) : Causeries radiophoniques de l'A.B.F. sur les bibliothèques et la lecture publique. Parution des <u>Règles</u> de catalogage..., chez H. Champion.

1932 : Parution du <u>Manuel pratique du</u> <u>bibliothécaire</u> rédigé par L. CROZET.

1935 : Ouverture des cours de l'Institut catholique, rue d'Assas. Cours de la Confédération générale du travail pour ses militants.

1937 : Création d'un Bureau d'information sur les bibliothèques, dirigé par P. POINDRON, à la Bibliothèque nationale.

1940 : Création des Bibliothèques pour tous par la Ligue féminine d'action catholique.

1945 : Création de la Direction des bibliothèques de France au Ministère de l'Education nationale. Loi sur les Comités d'entreprise.

1946 : Démarrage des lères Bibliothèques centrales de prêt.

1950 (29/07): Le DTB devient DSB (niveau Licence).

1951 (17/09) : Création du Certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (niveau Bac).

1952 : Parution du Statut particulier des bibliothécaires de l'Etat.

1961 : Création du concours d'Etat de sous-bibliothécaire.

1938 (27/06) : Première session de cours A.B.F. organisée par Miriem FONCIN.

1939 : Premiers cours à Lille.

1941 : Arrêt provisoire de la parution du Bulletin.

1945 : Cours A.B.F. à Bordeaux, Lille, Lyon, Rennes, Toulouse, Troyes.

1946 : Cours ABF à Nantes. Reprise du Bulletin.



1963 : Les cours de l'ABF passe sous l'égide de la Section des petites et moyennes bibliothèques (future Section des Bibliothèques publiques). Reprise des sessions à la BM de Neuilly s/Seine.

1965 : Création de l'Ecole nationale supérieure des bibliothèques.

1966 : Coopération de l'ABF avec l'Association nationale d'études municipales (ANEM).

La formation A.B.F. Mémoire de D.S.B. Chronologie. (b).

1968 : Cours du soir pour "assistants bibliothécaire-documentalistes" à l'Institut catholique.

1974 : Installation de l'ENSB à Villeurbanne. Réforme du C.A.F.B.

1967/68: Les cours ABF s'étalent de novembre à mars. Parution d'un premier manuel ronéoté. lère assemblée générale annuelle de l'Association en Province (1er congrès national).

1968 : Première édition du <u>Métier de</u> <u>bibliothécaire</u>, chez Promodis. Congrès de Clermont-Ferrand.

1971/72 : Première session à la Bibliothèque Forney.

1974 : Quatrième édition du Métier.

1975 : Congrès ABF de Montpellier sur la formation.

1977 : Cinquième édition du Métier.

1978 : Reconnaissance de l'ABF comme organisme de formation professionnelle par la Délégation à la formation professionnelle.

1979: Les centres de formation ABF obtiennent l'autonomie financière. Deux réunions nationales par an sont mises en place. Les durées d'enseignements et les manuels sont harmonisés. L'examen se fait sur des sujets d'écrit et d'oral communs.

1983 : Premier examen écrit ayant lieu à la même date sur toute la France. 50e session de cours.

1991: Nouveau congrès national sur la formation, à Dijon.